

**Contrat de partenariat solidaire 2024**  
**« Condiments, épices, sauces, confitures, tisanes »**  
**entre l'adhérent consom'acteur des Paniers Marseillais et la Ferme de Sarriette et roquette**

**L'EARL La Ferme de Sarriette et roquette (marque Paysans Epiciers)**, au Jardin des poulottes, lieu-dit la Catalane, 05700 La Bâtie-Montsaléon :

- propose des produits transformés par ses soins issus de sa production (condiments, épices, sauces, confitures, tisanes)
- s'engage à fournir à l'adhérent des PAMA ses produits, certifiés en Agriculture Biologique dans la limite de sa production
- s'engage à les livrer dans le cadre des Distributions Mutualisées des PAMA les :
  - Samedi 15 juin dans le cadre de la fête annuelle des PAMA
  - Samedi 14 décembre
- adhère et respecte la Charte et les Statuts des Paniers Marseillais
- s'engage à participer aux frais d'organisation et de gestion liés au paiement en ligne

**L'adhérent consom'acteur des PAMA :**

- s'engage à prendre dans l'année un des produits proposés,
- s'engage à s'acquitter du règlement **en amont de la distribution** par virement bancaire (IBAN : FR76 1130 6000 6248 1213 0269 466 / BIC : AGRIFRPP813)
- s'engage à venir chercher son colis ou à le faire récupérer par le référent produit. S'il ne le fait pas, ce colis ne sera ni remplacé ni échangé

Fait à Marseille, le 16/01/2024

Signatures :

Le producteur

*Anne Aït-touati*

Le consom'acteur